

Raisons de santé 287

| | · · | , | |
|-------|---------|---------|--------|
| Ltud | O TIME | ıncée | M O F |
| FILLU | E 11116 | IIII.EE | uai |
| | | | P 01 : |

L'Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre (ISHG)

Citation suggérée

Amiguet M, Stadelmann S, Wernli B, Spencer B. Situation de vie des hommes et des pères, et égalité des sexes en Suisse. Analyse secondaire de données liées à la répartition des tâches au sein d'un ménage. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018 (Raisons de santé 287).

http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/287

Remerciements

Nos remerciements vont à l'ensemble des personnes qui ont accepté de participer au panel suisse des ménages en répondant au questionnaire.

Date d'édition

Juin 2018

Table des matières

| 1 | Introduction | 9 |
|---|--|-----|
| | 1.1 Le mandat | 11 |
| | 1.2 Contexte | 12 |
| | 1.3 Panel suisse des ménages (PSM) | 13 |
| 2 | Analyses | .15 |
| | 2.1 Population d'intérêt | 17 |
| | 2.2 Description de la population | 18 |
| | 2.2.1 Caractéristiques sociodémographiques | 18 |
| | 2.2.2 Répartition des tâches ménagères | 18 |
| | 2.2.3 Répartition de la prise en charge des enfants | 20 |
| | 2.3 Scores d'implication globale de l'homme | 21 |
| | 2.3.1 Construction des scores | 22 |
| | 2.3.2 Influence des caractéristiques sociodémographiques sur les scores | 25 |
| | 2.3.3 Influence propre de chaque caractéristique socioéconomique | 28 |
| | 2.3.4 Développement d'une application web | 33 |
| 3 | Conclusion | .37 |
| 4 | Références | .41 |
| 5 | Annexes | .45 |
| | 5.1 Description de la population | 47 |
| | 5.1.1 Caractéristiques sociodémographiques | 47 |
| | 5.1.2 Répartition des tâches ménagères | 49 |
| | 5.1.3 Répartition de la prise en charge des enfants | 52 |
| | 5.2 Score d'implication globale de l'homme | 53 |
| | 5.2.1 Population : ménages avec scores valables pour « Tâches ménagères » et « Soins des enfants » (n=423) | |
| | 5.2.2 Population : ménages avec scores valables seulement pour « Tâches ménagères » (n=1617) | |
| | 5.3 Impact des caractéristiques socioéconomiques pris individuellement | 64 |
| | 5.4 Développement d'une application web | 65 |

Liste des tableaux

| Tableau 1 | Variables d'implication dans le ménage | . 17 |
|------------|---|------|
| Tableau 2 | Correspondance entre les scores d'un homme et d'une femme appartenant au même ménage | . 22 |
| Tableau 3 | Variable à renseigner dans l'application web | 34 |
| Tableau 4 | Formation | 47 |
| Tableau 5 | Raison du temps partiel | 48 |
| Tableau 6 | Catégories professionnelles | 48 |
| Tableau 7 | Niveau moyen de satisfaction de l'emploi principal | 49 |
| Tableau 8 | Responsabilités assumées par le partenaire masculin dans le ménage | 51 |
| Tableau 9 | Prise en charge des enfants par le partenaire masculin | . 53 |
| Tableau 10 | Répartition des tâches ménagères pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web | . 65 |
| Tableau 11 | Répartition de la répartition de la prise en charge des enfants pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web | . 65 |
| Tableau 12 | Statut sociodémographique de pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web | . 65 |
| Liste d | es figures | |
| Figure 1 | Responsabilités dans le ménage – Lessive, repassage (n = 1617) | . 19 |
| Figure 2 | Responsabilités dans le ménage – Tâches techniques, réparations (n = 1617) | . 19 |
| Figure 3 | Prise en charge des enfants – En cas de maladie (n = 992) | 21 |
| Figure 4 | Prise en charge des enfants – Jouer avec eux (n = 985) | . 21 |
| Figure 5 | Distribution du score « Tâches ménagères » (n = 423) | 23 |
| Figure 6 | Distribution du score « Soins des enfants » (n = 423) | 24 |
| Figure 7 | Distribution du score « MenCare » (n = 423) | 24 |
| Figure 8 | Croisement des scores avec la langue du questionnaire (n = 423) | 26 |
| Figure 9 | Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de l'homme (n = 423) | . 26 |
| Figure 10 | Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de la partenaire (n = 423) | . 27 |
| Figure 11 | Croisement des scores avec la raison du temps partiel chez les hommes à temps partiel (n = 423) | . 27 |
| Figure 12 | Croisement des scores avec le statut professionnel de l'homme (n = 423) | . 28 |

| Figure 13 | Croisement des scores avec le positionnement idéologique de l'homme : gauche-droite (n = 423) | . 28 |
|-----------|---|------|
| Figure 14 | Modèle de régression multiple pour le score « Tâches ménagères » (n=423) | . 30 |
| Figure 15 | Modèle de régression multiple pour le score « Soin des enfants » (n = 423) | . 31 |
| Figure 16 | Modèle de régression multiple pour le score « MenCare » (n = 423) | . 32 |
| Figure 17 | Exemple n°1 de résultats de l'application web | . 35 |
| Figure 18 | Exemple n°2 de résultats de l'application web | . 36 |
| Figure 19 | Responsabilités dans le ménage – Faire les repas (n = 1617) | . 49 |
| Figure 20 | Responsabilités dans le ménage – Nettoyage, rangement (n = 1617) | . 50 |
| Figure 21 | Responsabilités dans le ménage – Faire les courses (n = 1617) | . 50 |
| Figure 22 | Responsabilités dans le ménage – Administration (n = 1617) | . 51 |
| Figure 23 | Prise en charge des enfants – Les amener au jardin d'enfant, à l'école (n = 606) | . 52 |
| Figure 24 | Prise en charge des enfants – Aide pour les devoirs (n = 700) | . 52 |
| Figure 25 | Croisement des scores avec l'âge de l'homme (n = 423) | . 53 |
| Figure 26 | Croisement des scores avec la nationalité de l'homme (n = 423) | . 54 |
| Figure 27 | Croisement des scores avec la satisfaction globale par rapport à l'emploi principal de l'homme (n = 423) | . 54 |
| Figure 28 | Croisement des scores avec le niveau de formation de l'homme (n = 423) | . 55 |
| Figure 29 | Croisement des scores avec le niveau de formation de la partenaire (n = 423) | . 55 |
| Figure 30 | Croisement des scores avec le salaire annuel de l'homme (n = 423) | . 56 |
| Figure 31 | Croisement des scores avec le salaire annuel du ménage (n = 423) | . 56 |
| Figure 32 | Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de l'homme (n = 423) | . 57 |
| Figure 33 | Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de la partenaire (n = 423) | . 57 |
| Figure 34 | Croisement des scores avec le pourcentage de temps partiel de l'homme (n = 423) | . 58 |
| Figure 35 | Distribution du score « Tâches ménagères » (n = 1617) | . 58 |
| Figure 36 | Croisement des scores avec l'âge de l'homme (n = 1617) | . 58 |
| Figure 37 | Croisement des scores avec la nationalité de l'homme (n = 1617) | . 59 |
| Figure 38 | Croisement des scores avec la langue du questionnaire (n = 1617) | . 59 |
| Figure 39 | Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de l'homme (n = 1617) | . 59 |
| Figure 40 | Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de la partenaire (n = 1617) | . 59 |
| Figure 41 | Croisement des scores avec la raison du temps partiel chez les hommes à temps partiel (n = 1617) | . 60 |

| Figure 42 | Croisement des scores avec la satisfaction globale par rapport à l'emploi principal de l'homme (n = 1617) |
|-----------|---|
| Figure 43 | Croisement des scores avec le niveau de formation de l'homme(n = 1617) 61 |
| Figure 44 | Croisement des scores avec le niveau de formation de la partenaire (n = 1617) |
| Figure 45 | Croisement des scores avec le salaire annuel de l'homme (n = 1617) 62 |
| Figure 46 | Croisement des scores avec le salaire annuel du ménage (n = 1617) 62 |
| Figure 47 | Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de l'homme (n = 1617) |
| Figure 48 | Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de la partenaire (n = 1617) |
| Figure 49 | Croisement des scores avec le pourcentage de temps partiel de l'homme (n = 1617) |
| Figure 50 | Croisement des scores avec le positionnement idéologique de l'homme : gauche-droite (n = 1617) |
| Figure 51 | Croisement des scores avec le statut professionnel de l'homme (n = 1617) 64 |
| Figure 52 | Modèle de régression multiple pour le score « Tâches ménagères » (n = 1617) |

Résumé

Le projet « Mencare », mené par l'organisation Männer.ch, en partenariat avec l'Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre (ISHG), a pour but d'inciter un changement des normes sociales concernant la répartition genrée des tâches au sein des ménages^{1, 2}. A cette fin, le présent rapport analyse la distribution de la répartition des tâches ménagères et de prise en charge des enfants au sein des ménages suisses en fonction des caractéristiques sociodémographiques des hommes. Ces analyses ont été conduites sur les données du Panel Suisse de Ménages (PSM) collectées en 2015 et 2016.

Les résultats de ces analyses indiquent que la répartition des différentes tâches ménagères et de prise en charge des enfants dans les ménages en Suisse est inégale. Comme décrit dans la littérature, les tâches considérées comme « masculines » sont généralement prises en charge par les hommes alors que les femmes prennent en charge les tâches « féminines », plus nombreuses, et les tâches moins « ludiques » avec les enfants. Suite à cette constatation, trois scores, avec une échelle allant de 1 à 10, mesurant l'implication de l'homme dans les tâches ménagères, dans la prise en charge des enfants et, de manière globale, dans l'ensemble de ces tâches ont été construits. Le score moyen des hommes à la répartition des tâches ménagères s'élève à 3.66. Le score moyen des hommes à la répartition des tâches liées au soin des enfants est de 2.84. Et le score global (regroupant les scores précédents) est de 3.25. Ces scores moyens sont donc largement en-dessous de la valeur 5 qui correspond au score égalitaire (où l'homme et la femme du ménage sont impliqués à parts égales dans les tâches du quotidien).

Le croisement de ces scores avec différentes variables sociodémographiques indique que ces variables n'ont que peu d'effet sur les scores moyens des hommes. Seuls le temps de travail rémunéré de l'homme et celui de sa partenaire, la langue parlée, la raison du travail à temps partiel, le statut professionnel et le positionnement idéologique semblent avoir un effet sur les valeurs de scores des hommes. Toutefois, les analyses multivariées indiquent que l'importance de ces effets, bien que confirmés, sont peu importants. Il apparaît que le seul élément déterminant de manière importante l'implication d'une personne dans les tâches ménagères et/ou dans la prise en charge des enfants est le sexe de l'individu en question. Ces analyses ne dévoilent donc pas un profil particulier qui se démarque nettement des autres hommes et qui serait plus enclin à une répartition égalitaire des tâches.

1 Introduction

1 Introduction

1.1 Le mandat

Le projet « Mencare », mené par l'organisation Männer.ch, en partenariat avec l'Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre (ISHG), a pour but d'inciter un changement des normes sociales concernant la répartition genrée des tâches au sein des ménages en soutenant une égalité de la répartition des tâches notamment par l'implication des hommes à la prise en charge des enfants^{1, 2}. En effet, selon l'ISHG, un engagement paternel plus important améliorerait la qualité de vie et renforcerait la santé, les capacités et la satisfaction tant des enfants que des femmes et des hommes³. Ce projet, mené alors que la question suscite aujourd'hui de plus en plus de réflexions⁴, se concentre sur le travail rémunéré et non rémunéré des hommes et des pères vis-à-vis de la prise en charge des enfants et son but est d'identifier les barrières limitant l'implication des pères dans ces activités ainsi que les éléments susceptibles de l'augmenter.

Afin de stimuler le développement des politiques publiques allant dans ce sens, mais également dans la perspective de futures évaluations des mesures qui auront été mises en place dans le cadre de ce projet, il est nécessaire d'obtenir des données concernant la situation actuelle des hommes et des pères en Suisse. Dans ce cadre, l'ISHG a mandaté l'IUMSP (Institut universitaire de médecine sociale et préventive) pour obtenir des réponses à ces questions préliminaires. Le présent rapport a pour but de mesurer notamment l'implication des hommes dans la prise en charge des enfants ainsi que des tâches ménagères, d'identifier les normes actuelles de la répartition de ces tâches, et d'analyser la distribution de ces activités au sein des ménages suisses en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. Ces analyses ont été conduites sur les données du Panel Suisse de Ménages (PSM)^a préalablement décrit et identifié comme intégrant des informations détaillées concernant les variables dépendantes (répartition des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants) dans le rapport de Simon-Vermot et al. (2015)⁵.

Ce rapport présente tout d'abord les caractéristiques sociodémographiques de la population étudiée ainsi que la répartition des différentes tâches ménagères et de prise en charge des enfants dans cette population. Suite à cela, la création de plusieurs scores mesurant l'implication de l'homme dans ces différentes tâches est décrite. Nous décrivons ensuite comment les différentes caractéristiques sociodémographiques des hommes de notre échantillon impactent les scores. Finalement, un modèle d'application permettant à tout un chacun de calculer la valeur des ses propres scores (tâches ménagères, soins des enfants et global) est proposé. Cette application pourrait servir d'outil de communication.

^a Pour plus d'informations : www.swisspanel.ch

1.2 Contexte

Les possibilités de partage des tâches qui s'établissent au sein de chaque ménage sont aussi nombreuses qu'il existe de situations de couple différentes. Historiquement, en Suisse, le modèle du père travailleur et de la mère au foyer en charge des tâches ménagères et du soin aux enfants s'est développé dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, puis est resté dominant jusqu'au milieu des années 1970^{6,7}. Depuis, les conventions sociales ont évolué et, dès 2012, la statistique nationale indique que moins d'un couple avec un enfant de moins de 7 ans sur trois vivent selon ce modèle⁸. De nos jours, la plupart des jeunes mères diminuent leur taux de travail mais maintiennent une activité professionnelle après la naissance de leur enfant⁸. Le taux d'occupation des mères augmente ensuite peu à peu avec l'âge de l'enfant le plus jeune⁹. Les femmes sont donc plus présentes sur le marché du travail aujourd'hui que dans les années 1950 à 1970. Les pères sont en conséquences amenés à combiner leurs vies professionnelles et leurs vies familiales et à partager leur temps pour ces deux aspects de leurs vies^{6, 10}. Malgré cela, un rééquilibrage de la distribution du travail rémunéré au sein des couples n'a pas été observé : l'homme reste, dans la large majorité des cas, la source principale de revenus dans le ménage^{6, 9} et la femme prend en charge les tâches domestiques.

Selon Ben Salah et al. (2017), en Suisse, il existe une déclinaison de différents types de rôles masculins en fonction de leur implication dans leurs activités rémunérées ainsi que dans les tâches ménagères⁶. Il distingue quatre grands groupes :

- L'homme dit « orthodoxe » qui représente 36% de la population. Il s'investit beaucoup dans son activité professionnelle et contribue de manière importante à l'ensemble du budget du ménage. Il prend également en charge les tâches ménagères considérées comme masculines (comme les réparations, le réglage du chauffage, etc.).
- L'homme dit « traditionnel gestionnaire ». Il représente 25% de la population des hommes.
 Ce dernier constitue la source principale de revenus dans le ménage et prend en charge les tâches dites masculines mais également les tâches administratives considérées comme négociables (i.e. les tâches fréquemment partagées et non usuellement assignées à un genre en particulier).
- L'homme « professionnel » qui représente 22% de la population. Cet homme a une implication importante sur le marché du travail et dans le budget familial. En contrepartie, il n'a presque pas d'implication dans les tâches ménagères.
- L'homme « inclusif » qui représente 17% de la population. Ce dernier s'implique plus dans les travaux ménagers, et notamment dans les tâches dites féminines, et moins dans son activité professionnelle rémunérée. Sa partenaire a un taux d'activité et un revenu plus important que ses paires.

Différents éléments expliquent la prépondérance du rôle masculin « orthodoxe » en Suisse. Il y a notamment les facteurs structurels de la politique familiale peu interventionniste en Suisse (peu de places d'accueil extra-scolaire, congé parental pour hommes quasi inexistant etc.) ; mais aussi les dimensions interactionnelles du couple qui dépendent du capital économique et du temps que chaque membre du couple a à disposition ; et également des idéologies de genre de chaque

individu ^{6,11-14}. En effet, la théorie de la préférence stipule que les femmes sont amenées à s'orienter tôt dans leur vie (durant l'adolescence ou lorsqu'elles sont jeunes adultes) vers le style de vie qu'elles souhaitent adopter en fonction de valeurs auxquelles elles sont attachées^{13, 15}. Néanmoins, la répartition des tâches ménagères semble davantage rattachée à des dimensions contextuelles et interactionnelles qu'individuelles⁶.

L'arrivée du premier enfant dans un foyer a également un impact sur la répartition des tâches ménagères au sein d'un foyer, dans le sens défavorable aux femmes^{13, 16}. En effet, les données montrent qu'en Suisse, la répartition des tâches ménagères est peu discutée à l'inverse de l'investissement de chacun des deux parents auprès des enfants^{13, 17}. A nouveau, les contraintes économiques jouent un rôle prépondérant : la diminution ou l'arrêt total des activités rémunérées des jeunes mères résulte du fait qu'elles ont souvent un salaire moins important que leur partenaire, ou qu'elles sont jugées, sur la base d'une différence supposée naturelle entre les deux sexes, plus aptes à s'occuper de jeunes enfants et à la réalisation des tâches domestiques^{13, 18}. De plus, les deux parents n'ont pas le même type d'activité avec leurs enfants. Alors que le père passe du temps avec son enfant surtout le soir pour différentes activités récréatives, la mère est présente durant toute la journée et prend proportionnellement moins de temps pour les activités récréatives mais plus pour les soins de base¹³.

1.3 Panel suisse des ménages (PSM)

Le Panel Suisse de Ménages (PSM)^b est une enquête multithématique menée annuellement auprès de ménages privés résidant en Suisse de façon permanente. La sélection des ménages participant à cette enquête s'est faite aléatoirement au sein du registre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique. Tous les membres d'un ménage âgés de 14 ans et plus sont invités à participer à l'interview individuelle, principalement selon la technique de l'interview téléphonique assistée par ordinateur. Il existe également un questionnaire lié au ménage qui est rempli pas une personne de ménage appelée « personne de référence ».

Le PSM a pour particularité de fournir une base de données longitudinale : ce sont en effet les mêmes ménages qui sont interrogés chaque année. La collecte de données a débuté en 1999 avec un premier échantillon composé de plus de 5'000 ménages et de près de 13'000 individus. En 2004, un deuxième échantillon, constitué de plus de 2'500 ménages et 6'500 individus a été ajouté. Depuis 2013, un troisième échantillon, incluant 4'000 ménages et 10'000 individus, est interrogé en parallèle. Le PSM est coordonné et organisé par la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) et soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

L'objectif principal du PSM est d'observer le changement social, notamment la dynamique de l'évolution des conditions de vie dans la population résidant en Suisse.

^b Pour plus d'informations : www.swisspanel.ch

Disponibilité

Actuellement, les données disponibles du PSM contiennent les informations récoltées depuis 1999 jusqu'en début 2016. Ces données sont disponibles gratuitement pour les membres de la communauté scientifique auprès de FORS.

2 Analyses

2 Analyses

2.1 Population d'intérêt

Les analyses du présent rapport ont été effectuées sur la vague 17 du PSM (données collectées en 2015 et 2016, soit les plus récentes disponibles au moment d'écrire ce rapport)^c. Au sein de ses données, nous avons sélectionné les hommes en couple avec des femmes qui vivent avec au moins un enfant^d (indépendamment du lien de filiation biologique^e)^f.

Ci-dessous, nous décrivons d'une part les caractéristiques sociodémographiques de la population sélectionnée, puis la répartition des tâches au sein du ménage dans cette population (six variables concernant les tâches ménagères et quatre variables concernant la prise en charge des enfants, Tableau 1).

Le PSM est construit de manière à ce qu'une personne de référence réponde aux questions propres au ménage. Quatre options pour la répartition des tâches ont été proposées : « surtout moimême », « surtout ma partenaire », « en générale à égalité » et « autre »⁹. Dans l'échantillon relatif à notre population d'intérêt, c'est l'homme qui a répondu au questionnaire ménage dans 51.0% des cas. Lorsque c'était la femme qui répondait au questionnaire, les réponses ont été retournées de manière à ce que nous ayons uniquement les résultats du point de vue de l'homme. Par exemple, si une femme a répondu que c'était elle qui s'occupait des enfants lorsqu'ils étaient malades, les résultats indiqués ci-dessous montreront « surtout ma partenaire ».

Tableau 1 Variables d'implication dans le ménage

| Responsabilités dans le ménage | Prise en charge des enfants |
|--------------------------------|--|
| Faire les repas | En cas de maladie |
| Nettoyage, rangement | Jouer avec eux |
| Faire les courses | Les amener au jardin d'enfant, à l'école |
| Lessive, repassage | Aide pour les devoirs |
| Tâches techniques, réparations | |
| Administration | |

^C Les données ont été pondérées pour être représentatives de la population étudiée.

^d Nous avons pris parti de considérer les enfants jusqu'à 30 ans.

^e Les hommes sont pères d'au moins un enfant dans le ménage dans 96.7% des cas.

f Ces analyses ayant été effectuées dans un cadre défini auteur de l'égalité entre hommes et femmes, par conséquent, cet échantillon est non représentatif de la population générale où, notamment, tous les hommes/pères ne vivent pas avec une femme et où tous les couples ne sont pas hétérosexuels.

⁹ Lors de la passation de l'enquête, les catégories ne sont pas lues ; l'enquêteur coche ce qui convient selon la réponse de la personne sondée.

2.2 Description de la population

2.2.1 Caractéristiques sociodémographiques

L'échantillon relatif à notre population d'intérêt, définie ci-avant, est composée de 1617 hommes, dont 72% sont suisses. Dans cet échantillon, 31% des hommes ont suivi une formation supérieure (hautes écoles, université) ; 53% sont au bénéfice d'une formation professionnelle (élémentaire ou supérieure) ou d'une maturité et 7% ont fait ou n'ont pas terminé l'école obligatoire (Tableau 4, en annexe).

Une large majorité des hommes de l'échantillon considéré exercent leur travail à temps plein (84%)^h. Parmi les hommes exerçant leur profession à temps partiel (n=270)ⁱ, les raisons familiales/le soin d'enfants ou de parents est la raison principale de ce travail à temps partiel (47% de ces hommes, Tableau 5, en annexe).

En termes de type de profession, 43% de ces individus exercent une profession dirigeante, sont indépendants ou exercent une profession intellectuelle ou académique, alors que 53% exercent une profession qualifiée ou intermédiaire et seuls 5% de ces hommes sont des travailleurs non qualifiés (Tableau 6, en annexe)^j. Lorsqu'il s'agit de considérer (sur une échelle allant de 0 à 10) différents points relevant du niveau de satisfaction de leur emploi principal, les hommes indiquent en moyenne être plutôt satisfaits de leur emploi (Tableau 7, en annexe).

Finalement, notons que sur une échelle de 0 à 10 (0 correspondant à la gauche et 10 à la droite), le positionnement idéologique moyen des hommes de cet échantillon se situe à 5.2 (n=1476).

2.2.2 Répartition des tâches ménagères

La répartition des tâches ménagères est présentée dans les figures ci-dessous ainsi que dans les Figure 19 à Figure 22 en annexe^k, et en détail dans le Tableau 8, en annexe. Ces résultats indiquent une répartition fortement inégale des tâches ménagères : dans moins de 10% des cas, c'est l'homme qui prend en charge la préparation des repas (Figure 19, en annexe), le nettoyage (Figure 20, en annexe), ou la lessive et le repassage (Figure 1). Notons également que dans plus de 50% des cas, ce sont les femmes qui sont principalement en charge de ces activités. A l'inverse, les tâches techniques et réparations sont prises en charge dans 75% des cas par les hommes et dans moins de 10% des cas par les femmes (Figure 2).

h En moyenne, les individus de notre échantillon d'intérêt effectuent 44 heures de travail rémunéré par semaine (n=1'431).

i Le taux de travail moyen de ces individus s'élève à 69% (n=258).

j Le revenu annuel moyen des individus considérés s'élève à 98'208 CHF (n=1'599) et le revenu annuel moyen du ménage à 141'333 CHF (n=1599).

^k La catégorie « autre » présentée dans ces graphiques regroupe les catégories suivantes : « le ou les enfants », « surtout une autre personne du ménage », « surtout une aide de ménage », « entreprise ou service extérieur », « autre solution ». Le détail de ces catégories est présenté dans le Tableau 8, en annexe.

Les tâches administratives sont également majoritairement prises en charge par les hommes (42% des cas), mais également souvent par les femmes (34% des cas) et régulièrement partagées par les deux personnes du couple (23% des cas, Figure 22 en annexe).

Une répartition des tâches ménagères annoncée comme « en général à égalité » n'est généralement pas majoritaire mais reste fréquente pour certaines tâches : 24% des cas pour la préparation des repas (Figure 19, en annexe), 28% des cas pour le nettoyage, les rangements (Figure 20, en annexe), 35% des cas pour les courses (Figure 21, en annexe) et 23% des cas pour les tâches administratives (Figure 22, en annexe).



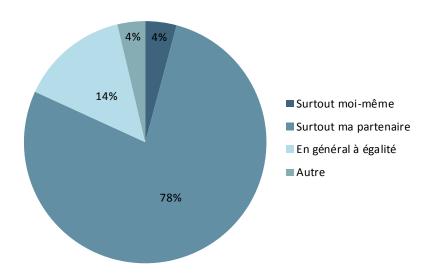
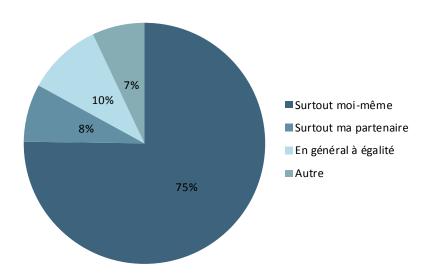


Figure 2 Responsabilités dans le ménage - Tâches techniques, réparations (n = 1617)



2.2.3 Répartition de la prise en charge des enfants

Notons, tout d'abord, que les variables concernant la prise en charge des enfants ne sont disponibles que pour une sous-population de notre population d'intérêt. En effet, les questions correspondantes n'ont été posées qu'aux personnes vivant avec au moins un enfant de moins de 15 ans sous leur toit^l. Par ailleurs, les variables concernant la prise en charge des enfants comportaient des valeurs manquantes, « Ne s'applique pas ». La population à laquelle se réfèrent les analyses sur ces variables est donc à chaque fois définie comme les personnes de la population de base qui vivent avec au moins un enfant de moins de 15 ans sous leur toit et qui sont dans une situation où la question s'applique.

A titre d'exemple, les variables « amener les enfants au jardin d'enfant, à l'école » et « aide les enfants pour les devoirs » comportaient de nombreuses réponses « Ne s'applique pas », correspondant vraisemblablement à des individus dont les enfants se rendent seuls à l'école, respectivement dont les enfants n'ont pas besoin d'aide pour les devoirs.

La répartition des tâches liées à la prise en charge des enfants, dans ce sous-échantillon, est, tout comme pour la répartition des tâches ménagères, inégale (figures ci-dessous ; Figure 23 à Figure 24, en annexe, et Tableau 9, en annexe)^m. Il n'y a aucune tâche que l'homme prend en charge dans plus de 10% des cas. Les femmes sont largement en charge de ces activités : prise en charge de l'enfant en cas de maladie dans 71% des cas (Figure 3), amènent les enfants au jardin d'enfant, à l'école dans 51% des cas (Figure 23, en annexe), aident pour les devoirs dans 45% des cas (Figure 24, en annexe).

Les cas d'égalité dans la répartition des différentes tâches sont par contre plus fréquents que pour les tâches ménagères, par exemple pour le jeu avec les enfants (66% des cas, Figure 4) ou pour l'aide aux devoirs (41% des cas, Figure 24 en annexe).

Pour rappel, notre population d'intérêt regroupe les ménages avec au moins un enfant jusqu'à 30 ans.

m La catégorie « autre » présentée dans ces graphiques regroupe les catégories suivantes : « le ou les enfants du ménage », « surtout une autre personne du ménage », « surtout une aide de ménage », « surtout le père/la mère des enfants (ne vivant pas dans le ménage) », « surtout une autre personne qui n'appartient pas au ménage », « autre solution ». Le détail de ces catégories est présenté dans le Tableau 9, en annexe. Les individus de la catégorie « Ne s'applique pas » du Tableau 9 ont été retirés de l'échantillon pour la construction de ces graphiques.

Figure 3 Prise en charge des enfants – En cas de maladie (n = 992)

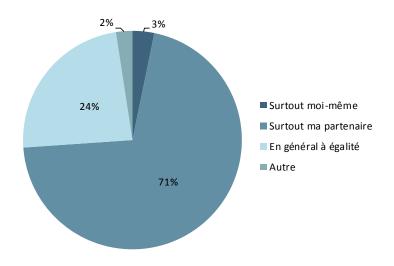
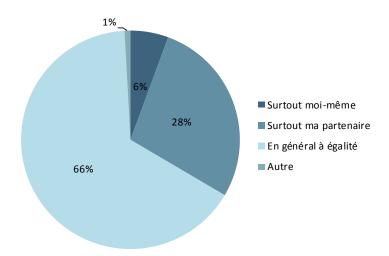


Figure 4 Prise en charge des enfants – Jouer avec eux (n = 985)



2.3 Scores d'implication globale de l'homme

Des outils synthétiques de mesure de l'implication dans les tâches ménagères et la prise en charge des enfants ont été développés sous forme de scores, construits à partir des variables présentées dans les sections 2.2.2 et 2.2.3. Le but du développement de ces scores est de résumer l'information afin d'acquérir une vision globale de la situation des hommes de notre échantillon et de faciliter des analyses croisées avec les caractéristiques socio-économiques de ces hommes.

Par ailleurs, ces scores pourront permettre à chacun de comparer facilement son degré d'implication dans les tâches ménagères et dans le soin des enfants avec des personnes dont la situation socio-économique est similaire, au moyen d'une web-application.

2.3.1 Construction des scores

Afin de permettre l'analyse séparée de l'implication dans les tâches ménagères et dans la prise en charge des enfants, des scores distincts ont été construits pour mesurer chacun de ces domaines :le score « Tâches ménagères » (basé sur les six variables présentées dans la section 2.2.2) et le score « Soin des enfants » (basé sur les quatre variables présentées dans la section 2.2.3).

Ces deux scores ont été construits en appliquant un système d'attribution de points aux variables sur lesquelles ils se basent, et en additionnant les points des différentes variables. Le système utilisé se base sur les réponses de chaque ménage par rapport à l'implication de l'homme dans les différentes tâches :

- « Surtout moi-même » : 2 points
- « En général à égalité » ou « autre » : 1 point
- « Surtout ma partenaire » : 0 point

Finalement, les scores ont été re-calibrés de façon à avoir 0 pour valeur minimale et 10 pour valeur maximale, afin de faciliter les comparaisons entre les scores. Ainsi, une valeur de 5 correspond à une situation moyenne d'égalité d'investissement au sein du couple, les tâches où l'investissement de l'homme est plus fort compensant celles où son investissement est moindre.

Enfin, un troisième score, le score « MenCare », a été défini comme la moyenne des scores « Tâches ménagères » et « Soins des enfants ». Ce dernier score reflète donc l'implication de façon globale de chaque homme, en donnant un poids égal aux tâches ménagères et à la prise en charge des enfants.

Notons que le mode de construction des scores implique que le score de la partenaire d'un homme est égal au complément à 10 du score de l'homme (i.e. égal à 10 moins le score de l'homme). La correspondance entre les points de l'homme et ceux de sa partenaire, pour chaque variable, est illustrée dans le Tableau 2. En résumé, ce que l'homme ne fait pas est accompli par la femme, et vice versa.

Tableau 2 Correspondance entre les scores d'un homme et d'une femme appartenant au même ménage

| Homme | Femme |
|---|---|
| « Surtout moi-même » : 2 points | « Surtout mon partenaire » : 0 point |
| « En général à égalité » ou « autre » : 1 point | « En général à égalité » ou « autre » : 1 point |
| « Surtout ma partenaire » : 0 point | « Surtout moi-même » : 2 points |

Le score « Soins des enfants » n'a pu être calculé que pour les individus pour lesquels les réponses aux quatre questions correspondantes étaient disponibles. Lorsque seules certaines réponses étaient disponibles, nous avons renoncé à calculer ce score. En effet, cela reviendrait à attribuer aux valeurs manquantes la moyenne des valeurs des réponses disponibles, ce qui ne ferait pas de sens dans la mesure où les valeurs manquantes sont des cas où la question ne s'applique pas (voir section 2.2.3). Il en va de même pour le score « MenCare » dont le score « Soins des enfants » est un des composants. Ainsi les analyses sur les scores « Soins des enfants » et « MenCare » se réfèrent toujours à la sous-population où toutes les questions concernant la prise en charge des enfants s'appliquent.

Le score « Tâches ménagères » est disponible pour l'ensemble de la population d'intérêt. Toutes les analyses le concernant ont donc été menées d'une part avec le même sous-échantillon que pour les deux autres scores (n = 423) afin de permettre une comparaison entre les scores, et d'autre part sur l'échantillon total (n = 1617) afin d'explorer les caractéristiques de ce score dans la population d'intérêt. Les analyses effectuées sur l'échantillon total bénéficient d'une plus grande puissance statistique, puisque l'échantillon correspondant est plus important, ce qui se traduit par des marges d'erreur plus faibles. Cela dit, les résultats obtenus avec l'échantillon total sont souvent très proches des résultats du sous-échantillon.

Les Figure 5 à Figure 7 montrent les distributions des scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare » dans le sous-échantillon. La distribution du score « Tâches ménagères » dans l'échantillon total est présentée à la Figure 35, en annexe.

Figure 5 Distribution du score « Tâches ménagères » (n = 423)

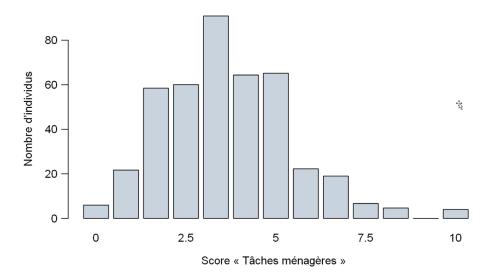


Figure 6 Distribution du score « Soins des enfants » (n = 423)

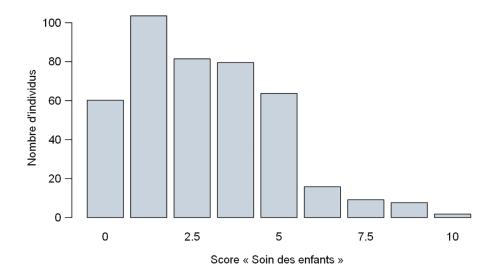
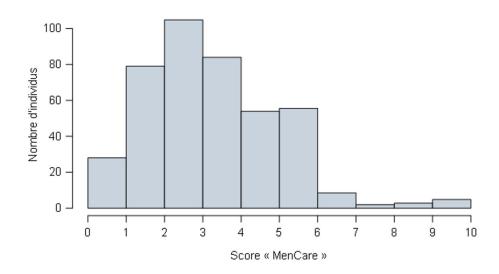


Figure 7 Distribution du score « MenCare » (n = 423)



Ces figures montrent un fort déséquilibre entre les degrés d'investissement de l'homme et de la femme. Les scores moyens (avec marges d'erreur dues à l'échantillonnageⁿ) sont respectivement de 3.66 (3.43 à 3.88), 2.84 (2.57 à 3.12) et 3.25 (3.04 à 3.46) pour les scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare ». Dans ce sous-échantillon, 71% des hommes ont un score inférieur à 5 pour le score « Tâches ménagères », 77% pour le score « Soins des enfants » et 83% pour le score « MenCare ».

ⁿ En termes statistiques, il s'agit des intervalles de confiance à 95% pour ces scores moyens.

2.3.2 Influence des caractéristiques sociodémographiques sur les scores

Afin d'explorer les éventuelles relations entre les scores et les caractéristiques sociodémographiques, nous avons croisé ces variables, i.e. nous avons calculé les valeurs moyennes des scores en fonction de différentes caractéristiques sociodémographiques. Les résultats de ces explorations sont présentés de la Figure 8 à la Figure 13, ainsi que de la Figure 25 à la Figure 34, en annexe. Sur ces figures, nous avons indiqué, les marges d'erreur dues à l'échantillonnage.

La première constatation est que le score moyen des hommes ne dépasse la valeur 4 que dans de rares cas de figure. Rappelons qu'une égalité dans la prise en charge des tâches correspond à une valeur de 5, et que le score de la partenaire est égal au complément à 10 du score de l'homme. Ainsi une valeur de 4 pour l'homme implique une valeur de 6 pour la femme, et donc une différence d'investissement de 2 points sur une échelle allant de 0 à 10. Cette mise en perspective révèle qu'un score de 4 pour l'homme représente une situation où l'homme a un score d'un tiers inférieur à celui de sa partenaire.

La seconde constatation est que dans de nombreux cas les différences entre les catégories d'une même caractéristique sociodémographique sont faibles, et ne dépassent pas la marge d'erreur. Il en est ainsi de l'âge (Figure 25, en annexe), la nationalité (Figure 26, en annexe), la satisfaction au travail (Figure 27, en annexe), les niveaux de formation de l'homme (Figure 28, en annexe) et de sa partenaire (Figure 29, en annexe), le salaire annuel de l'homme (Figure 30, en annexe), le salaire annuel du ménage (Figure 31, en annexe), les catégories socio-professionnelles de l'homme (Figure 32, en annexe) et de sa partenaire (Figure 33, en annexe) et le pourcentage du temps partiel (Figure 34, en annexe). Les différences de scores moyens entre les catégories de ces variables dépassent rarement 1 point. Cette constatation, confrontée à l'importante différence entre les scores des hommes et des femmes, suggère que l'effet du genre domine largement les effets des variables sociodémographiques. Une exploration plus approfondie de cette question est présentée dans le chapitre suivant (2.3.3).

Malgré tout, certaines variables présentent des différences importantes entre leurs catégories. On constate par exemple une valeur moyenne des scores supérieure de 1 à 2 points pour les hommes de langue italienne, par rapport aux francophones et aux germanophones (Figure 8). Le temps de travail rémunéré de l'homme (Figure 9) et de sa partenaire (Figure 10) semblent également avoir une influence sur la valeur des scores. L'investissement de l'homme dans le ménage semble en effet diminuer avec le temps de travail de l'homme et augmenter avec le temps de travail de la femme. Ces tendances sont en partie suffisamment marquées pour être statistiquement confirmées, malgré les marges d'erreur. Ceci est particulièrement le cas pour les hommes dont la partenaire effectue plus de 50 heures de travail rémunéré par semaine. Ces derniers ont des scores moyens particulièrement élevés (environ 7, Figure 10). Des précisions sur ces tendances sont apportées dans le prochain chapitre (2.3.3).

Un autre domaine où des différences apparaissent est celui de la raison du travail à temps partiel (Figure 11). La catégorie d'hommes qui montre le score moyen le plus élevé correspond à la réponse « parce que le plein temps ne m'intéresse pas ». Cette catégorie montre une moyenne supérieure de 1 à 2 points à celle qui correspond à la réponse « pour des raisons familiales / soins d'enfants ou de parents ». Le statut professionnel est lui aussi lié à l'investissement dans le ménage : la catégorie

« Non actifs »° montre un score moyen nettement plus élevé (environ 2 points) que les catégories « Chômeurs » et « Actifs occupés » (Figure 12). Finalement, les hommes dont le positionnement idéologique est le plus à gauche ont des scores moyens supérieurs de 1 à 1.5 point aux moyennes des autres catégories (Figure 13).

Les analyses du score « Tâches ménagères » réalisées sur l'échantillon total (n = 1617) produisent des résultats très similaires aux analyses sur le sous-échantillon (voir Figure 36 à Figure 51, en annexe). La différence principale est que les marges d'erreurs sont plus faibles, étant donnée la plus grande taille de l'échantillon. D'autre part, la tendance à plus d'investissement de l'homme dans le ménage pour un positionnement idéologique plus à gauche semble plus marquée dans l'analyse sur l'échantillon total (Figure 50).

Figure 8 Croisement des scores avec la langue du questionnaire (n = 423)

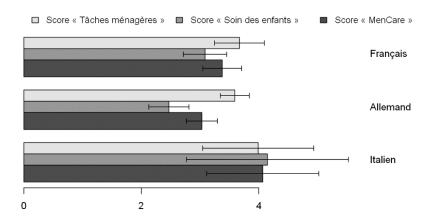
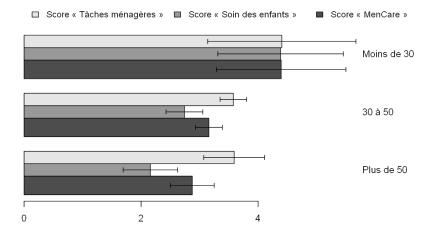


Figure 9 Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de l'homme (n = 423)



O La catégorie « non actifs » se réfère aux personnes qui ne sont pas inscrites au chômage et qui ne sont pas actifs.

Figure 10 Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de la partenaire (n = 423)

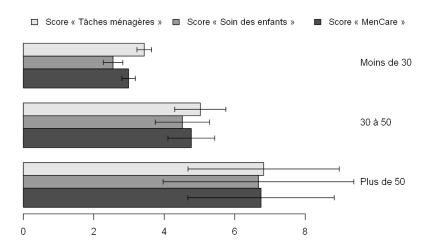
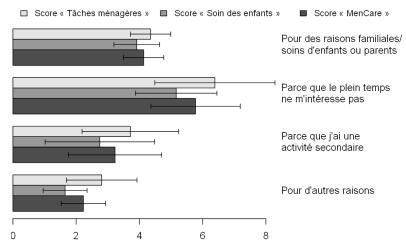


Figure 11 Croisement des scores avec la raison du temps partiel chez les hommes à temps partiel (n = 423)



La catégorie « Pour d'autres raisons » comprend : pour pouvoir étudier à côté ; à cause d'un handicap ou d'une maladie ; parce que je n'ai pas trouvé de plein temps ; chômage partiel ; pour d'autres raisons.

Figure 12 Croisement des scores avec le statut professionnel de l'homme (n = 423)

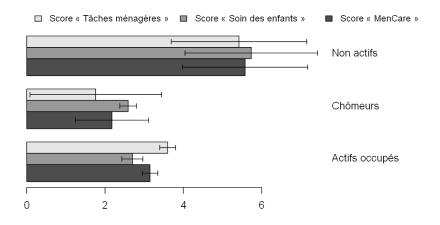
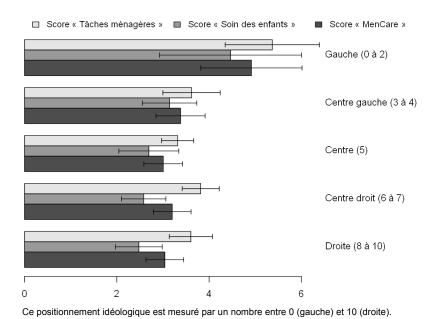


Figure 13 Croisement des scores avec le positionnement idéologique de l'homme : gauchedroite (n = 423)



2.3.3 Influence propre de chaque caractéristique socioéconomique

Afin de pousser plus loin l'analyse des relations entre les scores et les variables sociodémographiques, nous avons construit des modèles de régression multiple. Ces modèles permettent d'identifier l'effet individuel de chaque variable sociodémographique, indépendamment des autres variables, sur chaque score, ce que ne permettent pas les analyses du chapitre précédent (2.3.2), où les variables sont investiguées séparément. Ces modèles sont particulièrement utiles dans notre situation, car les variables sociodémographiques sont fortement liées entre elles. Par exemple, l'importante différence, au niveau des scores moyens, entre les hommes effectuant moins de 30 heures de travail rémunéré par semaine et les hommes en

effectuant plus de 50 pourrait être due en partie aux différences de catégorie socio-professionnelle, de niveau de formation, de salaire, d'âge, etc. Il est question ici d'évaluer quelle est la part effectivement due à la différence de temps de travail. Il ressort des modèles de régression multiple que l'effet du temps de travail, une fois isolé des effets des autres variables, est plus faible que ce que semblaient indiquer les analyses du chapitre 2.3.2.

Concrètement, nous avons considéré, pour chaque score, un modèle de régression multiple incluant les variables suivantes :

- Nationalité de l'homme
- Positionnement idéologique de l'homme : gauche-droite
- Satisfaction de l'homme par rapport à son emploi principal
- Salaire annuel de l'homme
- Salaire annuel du ménage
- Langue du questionnaire^p
- Age de l'homme
- Catégorie socio-professionnelle de l'homme
- Niveau de formation de l'homme
- Nombre d'heures de travail rémunéré par semaine effectuées par l'homme
- Catégorie socio-professionnelle de la partenaire
- Niveau de formation de la partenaire
- Nombre d'heures de travail rémunéré par semaine effectuées par la partenaire

Ainsi, les effets individuels de chacune de ces variables sur chacun des scores ont pu être identifiés. Il en ressort que les effets individuels de ces variables sont faibles, en comparaison de la forte différence entre les scores moyens des hommes et des femmes. Pour les scores « Tâches ménagères » et « Soins des enfants », les effets de toutes ces variables sont compris entre -1 et 1 point de score, à l'exception des effets des variables « catégorie socio-professionnelle » et « niveau de formation », qui sont toutefois compris entre -2 et 2 points de score (Figure 14 et Figure 15). Pour le score « MenCare », les effets sont quasiment tous compris entre -0.5 et 0.5 point de score (Figure 16). Rappelons que les scores moyens des hommes dans la totalité de l'échantillon sont respectivement de 3.66, 2.84 et 3.25 pour les scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare ». Ces scores pour les hommes correspondent à des différences avec le score des femmes de 2.68, 4.32 et 3.50 points de score, respectivement.

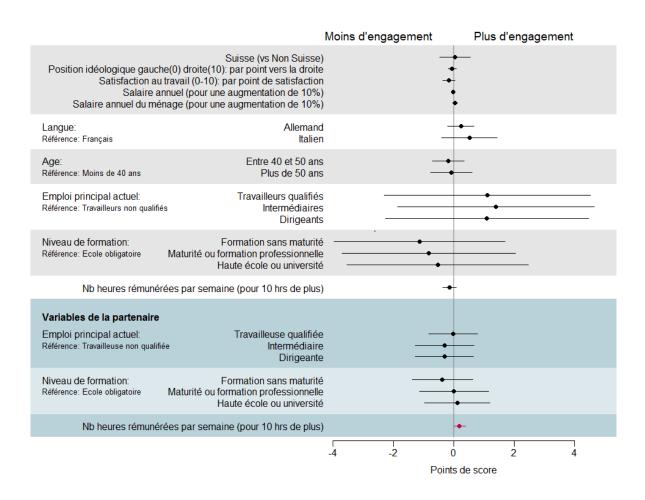
Dans le chapitre précédent (2.3.2), des tendances semblaient apparaître quant à l'association entre les scores et les variables du temps de travail rémunéré de l'homme (Figure 9) et de sa partenaire (Figure 10). Une fois isolés les effets des autres variables, ces tendances sont plus faibles qu'elles ne le paraissaient au chapitre précédent : à une augmentation de 10 heures du temps hebdomadaire de travail rémunéré de l'homme correspond une diminution du score allant de 0.1 à 0.3 points selon le score ; à une augmentation de 10 heures du temps hebdomadaire de travail rémunéré de la partenaire correspond une augmentation du score d'environ 0.2 points pour chacun des scores.

RAISONS DE SANTÉ 287

29

P Cette variable correspond à la langue dans laquelle le questionnaire a été administré à la personne du ménage qui a répondu.

Figure 14 Modèle de régression multiple pour le score « Tâches ménagères » (n=423)



Raisons de santé 287

Figure 15 Modèle de régression multiple pour le score « Soin des enfants » (n = 423)

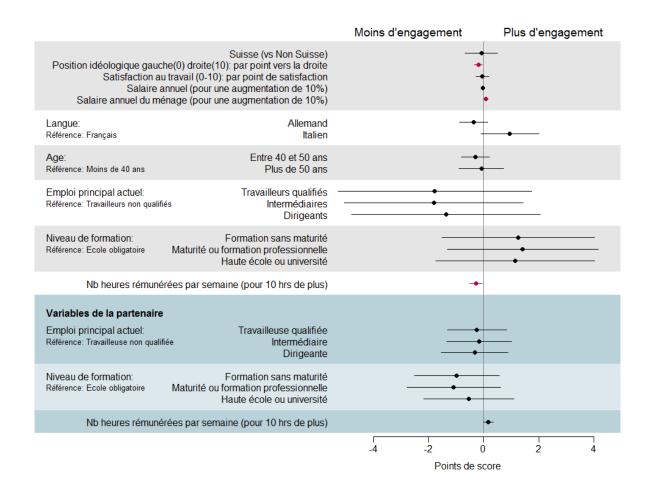
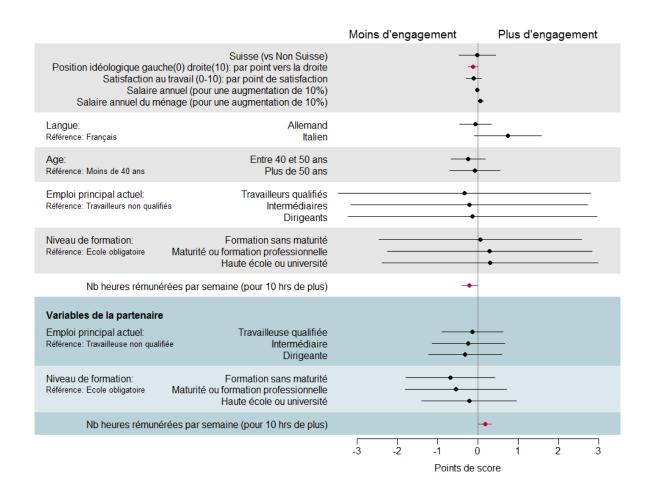


Figure 16 Modèle de régression multiple pour le score « MenCare » (n = 423)



A nouveau, les résultats de l'analyse du score « Tâches ménagères » dans l'échantillon total (n = 1617) produisent des résultats similaires aux analyses sur le sous-échantillon (Figure 52, en annexe). Les marges d'erreur sont plus faibles, en raison de la plus grande taille de l'échantillon. De plus, de manière générale, les effets sont encore moins marqués que dans le sous-échantillon (n = 423), à part pour la variable « Age », où une tendance plus marquée à moins d'investissement pour un âge plus avancé est à relever.

Ainsi, les résultats de l'analyse des scores en régression multiple corroborent et renforcent l'observation faite au chapitre précédent (2.3.2) que l'effet du genre domine largement les effets des variables sociodémographiques.

Raisons de santé 287

Comprendre les régressions multiples

Les Figure 14, Figure 15, Figure 16, et Figure 52 présentent les résultats des modèles de régression multiple décrits au chapitre 2.3.3. Pour chaque variable, l'effet correspondant est représenté au moyen d'un point sur l'axe, et la marge d'erreur par un trait horizontal. Les effets pour lesquels la marge d'erreur n'inclut pas le 0 ont été représentés en rouge, pour indiquer que l'analyse permet d'exclure la possibilité d'un effet nulq. Lorsque la marge d'erreur inclut le 0, on ne peut pas exclure la possibilité que l'effet observé soit le simple fait du hasard de l'échantillonnage.

Exemples d'interprétation (Figure 16) :

- Nationalité : l'effet est la différence moyenne entre les Suisses et les non Suisses. Une fois séparée des effets des autres variables, cette différence est quasiment nulle, avec une marge d'erreur allant de -0.5 à 0.5 environ.
- Position idéologique: l'effet est la diminution moyenne du score, associée à une augmentation de 1 point de la variable position idéologique (i.e. un déplacement de 1 point vers la droite). Cette diminution est faible (-0.12 points de score), mais l'analyse permet d'exclure qu'elle soit nulle, la marge d'erreur ne contenant pas le 0. Un homme d'extrême gauche (0) a donc en moyenne un score plus élevé de 1.2 points qu'un homme d'extrême droite (10), indépendamment des effets des autres variables.
- Langue: les effets sont les différences moyennes entre les catégories représentées et la catégorie de référence. Ainsi, la différence moyenne entre germanophones et francophones (référence) est d'environ -0.06 points, indépendamment des effets des autres variables. La différence moyenne entre italophones et francophones (référence) est d'environ 0.74 points, indépendamment des effets des autres variables. Dans les deux cas, les marges d'erreur incluent le 0.

2.3.4 Développement d'une application web

Ce projet gagnerait en visibilité et en force de sensibilisation auprès du grand public avec le développement d'une application web. Celle-ci permettrait à tout un chacun de comparer son propre niveau d'investissement dans le ménage au niveau moyen des personnes se trouvant dans une situation socio-économique similaire. La personne intéressée renseignerait d'une part les variables d'implication dans les tâches du ménage et le soin des enfants et d'autre part certaines variables sociodémographiques, et l'application calculerait les scores « Tâches ménagères », « Soins des enfants » et « MenCare » correspondants, ainsi que la valeur moyenne des scores des personnes ayant les mêmes caractéristiques sociodémographiques.

Les variables à renseigner sont présentées dans le Tableau 3.

^q En termes statistiques, on parle alors d'un effet statistiquement significatif.

Tableau 3 Variable à renseigner dans l'application web

| Variables sociodémographiques | Responsabilités des tâches ménagères | Prise en charge des enfants |
|---|---|--|
| Langue | Faire les repas | En cas de maladie |
| Emploi principal actuel | Nettoyage, rangement | Jouer avec eux |
| Niveau de formation | Faire les courses | Les amener au jardin d'enfant, à l'école |
| Age | Lessive, repassage | Aide pour les devoirs |
| Nombre d'heures rémunérées par semaine | Tâches techniques, réparations | |
| Nombre d'heures rémunérées par semaine du/de la partenaire | Administration | |
| Sexe | | |

La sélection des variables sociodémographiques a été considérée comme la plus pertinente dans ce cas de figure, mais cette sélection pourrait être différente. Le but est que les personnes intéressées aient le sentiment de se comparer à des personnes qui leur ressemblent, ce qui devrait favoriser l'appropriation du résultat.

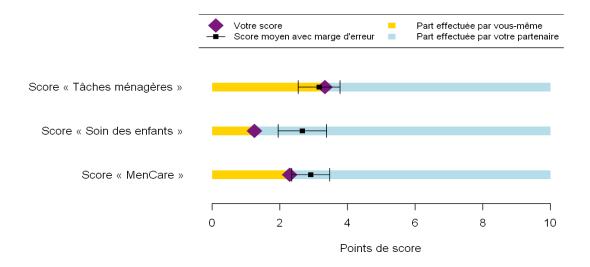
Cette application se base sur des modèles de régression multiple du même type que ceux du chapitre précédent (2.3.3). Deux modèles par score ont été calculés, un pour les hommes et un pour les femmes, et l'application utilise les coefficients de ces modèles pour calculer les valeurs moyennes des scores correspondant aux valeurs indiquées par l'usager·ère. Elle indique également la marge d'erreur sur ces valeurs moyennes^r.

Pour les personnes non concernées par certains aspects du soin des enfants (par exemple : pas d'enfants ou enfants plus âgés), l'application effectuerait les mêmes opérations que ci-dessus, mais uniquement pour le score « Tâches ménagères », en se basant sur un modèle de régression multiple sur l'échantillon total.

Nous présentons ci-dessous quelques exemples possibles d'output de l'application.

^f En termes statistiques, l'application calcule les valeurs prédites par les modèles, avec les intervalles de confiance à 95% correspondants.

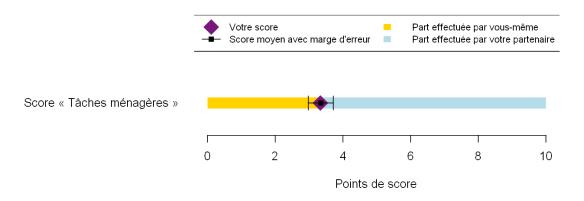
Figure 17 Exemple n°1 de résultats de l'application web



Les réponses de l'individu de cet exemple (Figure 17) aux différentes variables liées à la répartition des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants ainsi que son statut socio-économique sont présentées dans les Tableau 10, Tableau 11 et Tableau 12, en annexe. Dans cet exemple, l'investissement de l'individu est légèrement supérieur à la moyenne pour les tâches ménagères, mais largement inférieur à la moyenne pour le soin aux enfants. Le score « Tâches ménagères » de l'individu se trouve à l'intérieur des marges d'erreur sur la moyenne correspondante, alors que son score « Soin des enfants » se trouve hors des marges d'erreur, ce qui indique une infériorité statistiquement confirmée. Au niveau du score « MenCare », la valeur de l'individu est inférieure à la moyenne, et se trouve juste en dehors des marges d'erreur.

Pour une personne non concernée par certains aspects du soin des enfants, avec les mêmes valeurs que l'individu de l'exemple n°1 pour les autres variables (Tableau 10 et Tableau 12), le résultat de l'application web correspondrait à la Figure 18. Le score « Tâches ménagères » de cet individu est le même que pour l'individu de l'exemple précédent, mais la valeur moyenne est différente, car elle concerne la population totale, alors que dans l'exemple précédent les valeurs moyennes concernent la sous-population des individus concernés par le soin aux enfants. De plus, la marge d'erreur est plus faible, car l'échantillon sur lequel se base le modèle sous-jacent est plus important. Ici, le score « Tâches ménagères » de l'individu est quasiment égal à la moyenne.

Figure 18 Exemple n°2 de résultats de l'application web



3 Conclusion

3 Conclusion

Ces résultats indiquent que la répartition des différentes tâches ménagères et de prise en charge des enfants dans les ménages en Suisse est inégale. Comme décrit dans la littérature, les tâches considérées comme « masculines » sont généralement prises en charge par les hommes alors que les femmes prennent en charge les tâches « féminines », plus nombreuses, et les tâches moins « ludiques » avec les enfants. Ainsi, les scores moyens des hommes sont de 3.66 pour la répartition des tâches ménagères, 2.84 pour la répartition des tâches de soins des enfants et de 3.25 pour le score global. Ces scores moyens sont donc largement en-dessous de la valeur 5 qui correspond au score égalitaire (où l'homme et la femme du ménage sont impliqués à parts égales dans les tâches du quotidien (ménage et soins des enfants)). Autrement dit, une valeur de 3 pour l'homme implique un score de 7 pour la femme, et donc une différence d'investissement de 4 points sur une échelle allant de 0 à 10.

Le croisement de ces scores avec différentes variables sociodémographiques indique que ces variables n'ont que peu d'effet sur les scores moyens des hommes. Seuls le temps de travail rémunéré de l'homme et celui de sa partenaire, la langue parlée, la raison du travail à temps partiel, le statut professionnel et le positionnement idéologique semblent avoir un effet sur les valeurs de scores des hommes. Toutefois, les analyses multivariées indiquent que l'importance de ces effets est moindre lorsqu'ils sont isolés. Le temps de travail rémunéré de l'homme, par exemple, n'impacte les scores que de -0.1 à -0.3 points par tranche de 10 heures travaillées en plus. Ces effets, bien que confirmés, sont peu importants. Il apparaît que le seul élément déterminant de manière importante l'implication d'une personne dans les tâches ménagères et/ou dans la prise en charge des enfants est le sexe de l'individu en question.

Il n'y a donc pas un type d'homme en particulier qui se démarque nettement des autres hommes et qui aurait un profil plus enclin à une répartition égalitaire des tâches. Les actions promouvant une répartition égalitaire des tâches ménagères et de soins des enfants ne devraient donc pas se concentrer sur un profil « type » de personne mais essayer d'atteindre la population dans sa globalité. Il semble également pertinent d'alerter l'ensemble de la population que de manière générale, quel que soit le profil des personnes formant un ménage, cette répartition est inégale. En ce sens, le développement, et l'utilisation de l'application web présentée à la section 2.3.4 semble être un très bon outil de communication. Il semblerait, toutefois, pertinent de prêter attention à ce que les hommes qui utiliseront cet outil comparent bien leur implication à celle des femmes et non à celle des autres hommes. En effet, comme l'implication des hommes est généralement faible, il ne faudrait pas qu'un homme qui serait au-dessus de la moyenne des hommes mais toujours en position inégalitaire avec les femmes se retrouve conforté dans sa position.

4 Références

4 Références

- Baumgarten D, Borter A. Patrie Suisse. Burgdorf: Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre (ISHG), 2016. (MenCare Suisse Rapport Vol 1).
- Baumgarten D, Borter A. Vaterschaftsurlaub Schweiz. Burgdorf: Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre (ISHG), 2017. (MenCare Suisse Rapport Vol 2).
- 3 Suisse M. Rapport Suisse: Patrie Suisse. ISHG, 2017. (Vol 1).
- 4 Karla E. Caring Masculinities: Theorizing an Emerging Concept. Men and Masculinities. 2016;19(3):240-59.
- Simon-Vermot P, Wernli B, Petit R, Spencer B. Men and fathers, Care and Gender Equality in Switzerland: Assessment of existing databases in Switzerland. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2015 (non publié).
- Ben Salah H, Wernli B, Henchoz C. Les nouvelles masculinités en Suisse : une approche par l'idéologie de genre et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein des couples. Enfances Familles Générations. 2017;26.
- Jobin C. La discrimination sexuelle : entre les activités professionnelles et domestiques. Lausanne: Edition d'en bas; 1995.
- Branger K. Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS), 2013
- 9 Csonka Y, Mosimann A. Les familles en Suisse. Rapport statistique 2017. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS), 2017
- 10 Castelain-Meunier C. Paternité, virilité et identité. La problématique paternelle. Toulouse: ERES; 2001. p. 169-76.
- 11 Artis JE, Pavalko EK. Explaining the decline in women's household labor: Individual change and cohort differences. Journal of Marriage and Family. 2003 Aug;65(3):746-61.
- Cunningham M. Influences of women's employment on the gendered division of household labor over the life course Evidence from a 31-year panel study. J Fam Issues. 2007 Mar;28(3):422-44.
- Le Goff J-M, Levy R. Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre. Genève: Editions Seismo; 2016.
- Shober PS. The Parenthood Effect on Gender Inequality: Explaining the Change in Paid and Domestic Work When British Couples Become Parents. Eur Sociol Rev. 2013;29(1):74-85.
- Hakim C. Work-lifestyle choices in the 21st century: preference theory. Oxford: Oxford University Press; 2000.
- Henchoz C, Wernli B. Cycle de vie et travaux ménagers en Suisse. L'investissement ménager des hommes et des femmes lors des étapes de la construction familiale. Swiss Journal of Sociology. 2010;36(2):235-57.
- 17 Roux P. Couple et égalité. Un ménage impossible. Lausanne: Éditions Réalités sociales; 1999.
- 18 Becker GS. A Treatise on the Family. Harvard: Harvard University Press; 1981.

5 Annexes

5 Annexes

5.1 Description de la population

5.1.1 Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 4 Formation

| | Population d'intérêt* (n=1617) |
|--|-----------------------------------|
| Ecole obligatoire inachevée | 1.2% |
| Ecole obligatoire | 5.3% |
| Formation professionnelle élémentaire | 2.1% |
| Stage ménager, 1 année d'école commerciale courte | 1.0% |
| Ecole de formation générale | 0.3% |
| Apprentissage (CFC) | 31.1% |
| Ecole professionnelle à plein temps | 3.1% |
| Maturité professionnelle | 1.3% |
| Ecole normale | 0.2% |
| Baccalauréat/maturité (gymnase) | 4.1% |
| Formation professionnelle supérieure avec maîtrise, brevet fédéral | 9.9% |
| Ecole technique ou professionnelle | 3.4% |
| Ecole professionnelle supérieure ETS, etc. | 6.3% |
| Haute école pédagogique HEP | 0.8% |
| Haute école spécialisée HES | 6.2% |
| Université, hautes écoles universitaires, EPF | 18.1% |
| Doctorat | 5.6% |

^{*} Hommes en couple hétérosexuel qui vivent avec au moins un enfant.

Tableau 5 Raison du temps partiel

| | Population d'intérêt* travaillant à temps partiel (n=270) |
|--|---|
| Pour des raisons familiales/soins d'enfants ou parents | 47.3% |
| Pour pouvoir étudier à côté | 2.7% |
| A cause d'un handicap ou d'une maladie | 7.6% |
| Parce que vous n'avez pas trouvé de plein temps | 6.5% |
| Parce que le plein temps ne vous intéresse pas | 6.7% |
| Parce que vous avez une activité secondaire | 11.4% |
| Pour d'autres raisons | 15.1% |
| Chômage partiel | 2.9% |

^{*} Hommes en couple hétérosexuel qui vivent avec au moins un enfant.

Tableau 6 Catégories professionnelles

| | Population d'intérêt* (n=1394) |
|--|-----------------------------------|
| Dirigeants | 1.5% |
| Professions libérales | 3.0% |
| Autres indépendants | 10.1% |
| Professions intellectuelles et d'encadrement | 27.9% |
| Intermédiaires | 30.0% |
| Employés qualifiés | 10.8% |
| Ouvriers qualifiés | 12.2% |
| Travailleurs non qualifiés. | 4.6% |

^{*} Hommes en couple hétérosexuel qui vivent avec au moins un enfant.

 Tableau 7
 Niveau moyen de satisfaction de l'emploi principal

| | Population d'intérêt* |
|---|--------------------------|
| Satisfaction de la quantité de travail (n=1497) | 7.4 |
| Satisfaction: supérieurs hiérarchiques (n=1318) | 7.7 |
| Satisfaction du revenu (n=1495) | 7.3 |
| Satisfaction de l'intérêt des tâches (n=1499) | 8.2 |
| Satisfaction du travail en général (n=1498) | 7.9 |
| Satisfaction: avancement (n=1148) | 5.9 |
| Evolution de l'atmosphère de travail (n=1454) | 8.2 |
| Evolution des conditions de travail (n=1499) | 7.7 |

^{*} Hommes en couple hétérosexuel qui vivent avec au moins un enfant.

5.1.2 Répartition des tâches ménagères

Figure 19 Responsabilités dans le ménage - Faire les repas (n = 1617)

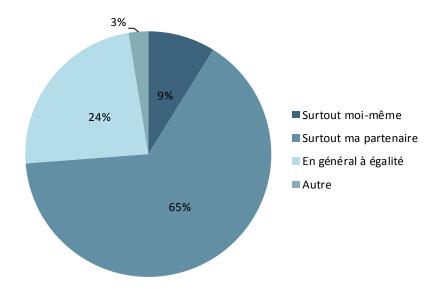


Figure 20 Responsabilités dans le ménage - Nettoyage, rangement (n = 1617)

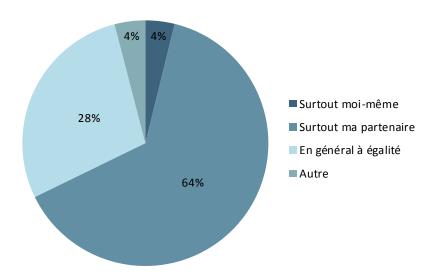


Figure 21 Responsabilités dans le ménage - Faire les courses (n = 1617)

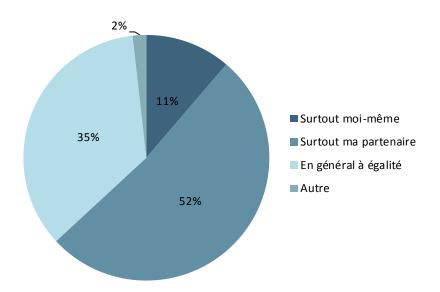


Figure 22 Responsabilités dans le ménage - Administration (n = 1617)

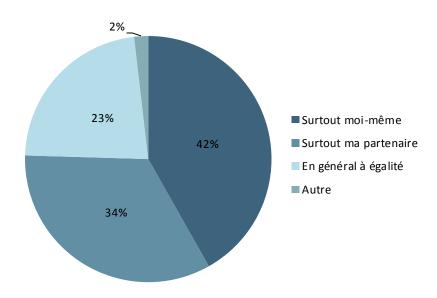


 Tableau 8
 Responsabilités assumées par le partenaire masculin dans le ménage

| Options de réponse | Faire les repas | Nettoyage, rangement | Faire les courses | Lessive, repassage | Tâches techniques, réparations | Administration (n=1617) |
|--------------------------------------|--------------------|-------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| | (n=1617) | (n=1617) | (n=1617) | (n=1617) | (n=1617) | (11-1017) |
| Surtout moi-même | 8.8% | 3.8% | 11.3% | 4.2% | 75.2% | 41.8% |
| Surtout ma partenaire | 64.9% | 63.9% | 51.9% | 77.7% | 7.8% | 33.7% |
| En général à égalité | 23.6% | 28.2% | 35.1% | 14.5% | 10.0% | 22.7% |
| Le ou les enfants | 0.0% | 0.2% | 0.1% | 0.1% | 0.5% | 0.0% |
| Surtout une autre personne du ménage | 0.7% | 0.8% | 0.9% | 0.6% | 0.8% | 0.8% |
| Surtout une aide de ménage | 0.2% | 1.2% | 0.0% | 1.5% | 0.2% | 0.0% |
| Entreprise ou service extérieur | 0.0% | 0.7% | 0.0% | 0.4% | 4.2% | 0.1% |
| Autre solution | 1.6% | 1.2% | 0.7% | 1.1% | 1.3% | 1.0% |
| Total | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

5.1.3 Répartition de la prise en charge des enfants

Figure 23 Prise en charge des enfants – Les amener au jardin d'enfant, à l'école (n = 606)

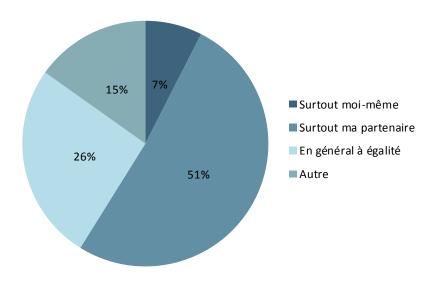


Figure 24 Prise en charge des enfants – Aide pour les devoirs (n = 700)

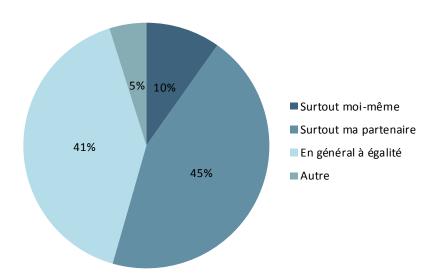


Tableau 9 Prise en charge des enfants par le partenaire masculin

| Options de réponse | En cas de maladie | Jouer avec eux | Les amener au jardin d'enfant, à l'école | Aide pour les devoirs |
|--|-------------------|----------------|---|-----------------------|
| | (n=995) | (n=1000) | (n=997) | (n=991) |
| Surtout moi-même | 3.2% | 5.5% | 4.7% | 6.8% |
| Surtout ma partenaire | 70.4% | 27.2% | 32.4% | 30.9% |
| En général à égalité | 23.6% | 64.6% | 16.4% | 28.2% |
| Le ou les enfants du ménage | 0.2% | 0.2% | 2.6% | 0.8% |
| Surtout une autre personne du ménage | 0.3% | 0.1% | 0.4% | 0.4% |
| Surtout une aide de ménage | 0.1% | 0.0% | 0.0% | 0.0% |
| Surtout le père/la mère des enfants (ne vivant pas dans le ménage) | 0.8% | 0.2% | 0.1% | 0.0% |
| Moi-même et la mère (ne vivant pas dans le ménage) | 0.3% | 0.0% | 0.2% | 0.2% |
| Surtout une autre personne qui n'appartient pas au ménage | 0.5% | 0.3% | 0.3% | 0.1% |
| Autre solution | 0.2% | 1.9% | 5.9% | 1.9% |
| Ne s'applique pas | 0.4% | 5.5% | 37.0% | 30.8% |
| Total | 100% | 100% | 100% | 100% |

5.2 Score d'implication globale de l'homme

5.2.1 Population : ménages avec scores valables pour « Tâches ménagères » et « Soins des enfants » (n=423)

Figure 25 Croisement des scores avec l'âge de l'homme (n = 423)

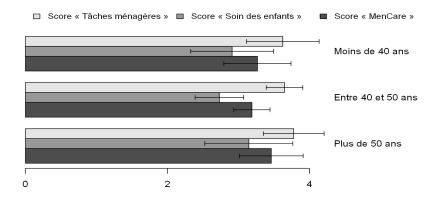


Figure 26 Croisement des scores avec la nationalité de l'homme (n = 423)

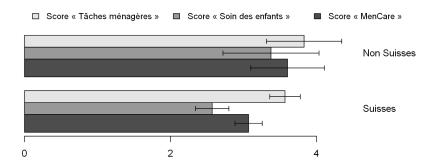
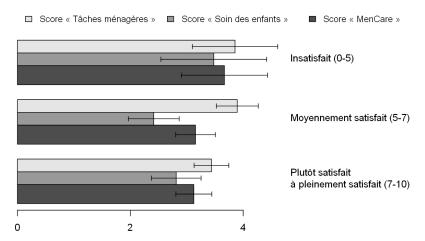
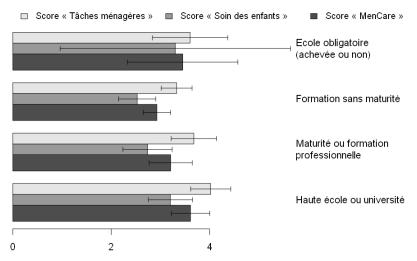


Figure 27 Croisement des scores avec la satisfaction globale par rapport à l'emploi principal de l'homme (n = 423)



La variable « satisfaction globale » a été créée à partir de la moyenne à huit variables de satisfaction de l'homme par rapport à son emploi principal (codées entre 0 (pas du tout satisfait) et 10 (tout à fait satisfait)): satisfaction du revenu ; satisfaction des conditions de travail; satisfaction de l'ambiance de travail; satisfaction de l'antier de travail; satisfaction de la quantité de travail; satisfaction: supérieurs hiérarchiques; satisfaction: avancement; satisfaction du travail en général.

Figure 28 Croisement des scores avec le niveau de formation de l'homme (n = 423)

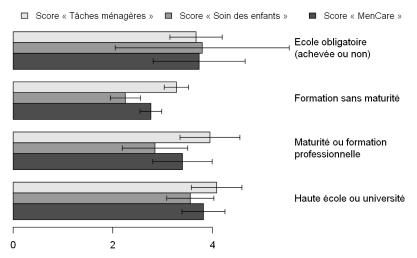


La catégorie « Formation sans maturité » comprend : formation professionnelle élémentaire ; stage ménager, 1 année d'école commerciale courte ; école de formation générale ; apprentissage (CFC) ; école professionnelle à plein temps ; maturité professionnelle ; école normale.

La catégorie « Maturité ou formation professionnelle » comprend : baccalauréat/maturité (gymnase) ; formation professionnelle supérieure avec maîtrise, brevet fédéral ; école technique ou professionnelle ; école professionnelle supérieure ETS, etc.

La catégorie « Haute école ou université » comprend : haute école pédagogique HEP ; haute école spécialisée HES ; université, haute école universitaire, EPF ; doctorat.

Figure 29 Croisement des scores avec le niveau de formation de la partenaire (n = 423)



La catégorie « Formation sans maturité » comprend : formation professionnelle élémentaire ; stage ménager, 1 année d'école commerciale courte ; école de formation générale ; apprentissage (CFC) ; école professionnelle à plein temps ; maturité professionnelle ; école normale.

La catégorie « Maturité ou formation professionnelle » comprend : baccalauréat/maturité (gymnase) ; formation professionnelle supérieure avec maîtrise, brevet fédéral ; école technique ou professionnelle ; école professionnelle supérieure ETS. etc.

La catégorie « Haute école ou université » comprend : haute école pédagogique HEP ; haute école spécialisée HES ; université, haute école universitaire, EPF ; doctorat.

Figure 30 Croisement des scores avec le salaire annuel de l'homme (n = 423)

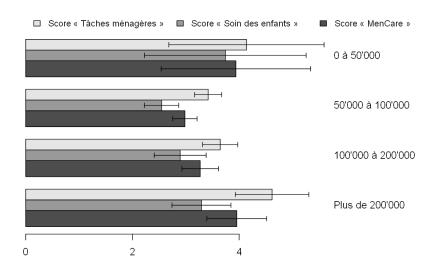


Figure 31 Croisement des scores avec le salaire annuel du ménage (n = 423)

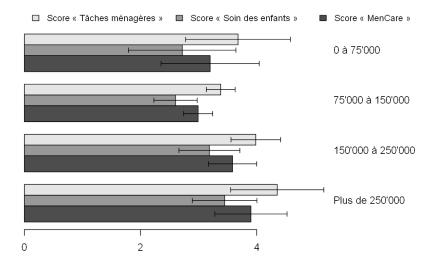
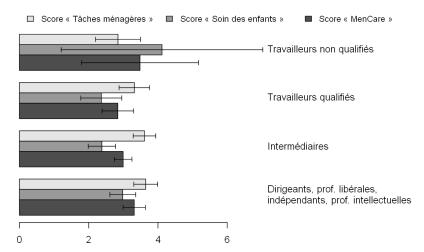


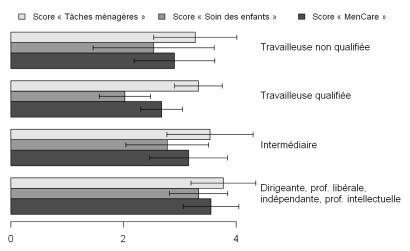
Figure 32 Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de l'homme (n = 423)



La catégorie « travailleurs qualifiés » comprend : les ouvriers qualifiés ; les employés qualifiés.

La catégorie « Dirigeants, professions libérales, indépendants, professions intellectuelles » comprend : les professions intellectuelles et d'encadrement ; les autres indépendants ; les professions libérales ; les professions dirigeantes.

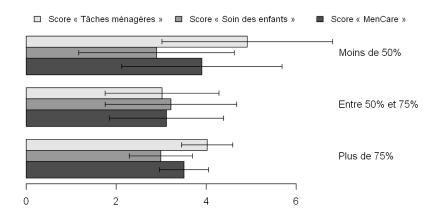
Figure 33 Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de la partenaire (n = 423)



La catégorie « travailleurs qualifiés » comprend : les ouvriers qualifiés ; les employés qualifiés.

La catégorie « Dirigeants, professions libérales, indépendants, professions intellectuelles » comprend : les professions intellectuelles et d'encadrement ; les autres indépendants ; les professions libérales ; les professions dirigeantes.

Figure 34 Croisement des scores avec le pourcentage de temps partiel de l'homme (n = 423)



5.2.2 Population : ménages avec scores valables seulement pour « Tâches ménagères » (n=1617)

Figure 35 Distribution du score « Tâches ménagères » (n = 1617)

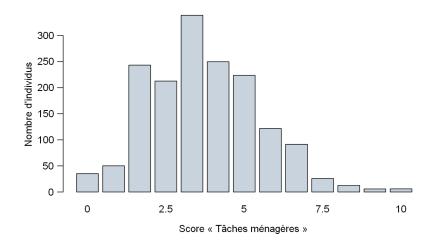


Figure 36 Croisement des scores avec l'âge de l'homme (n = 1617)

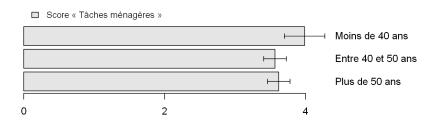


Figure 37 Croisement des scores avec la nationalité de l'homme (n = 1617)

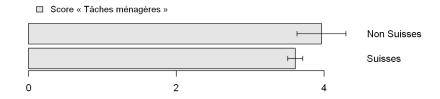


Figure 38 Croisement des scores avec la langue du questionnaire (n = 1617)

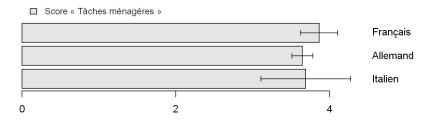


Figure 39 Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de l'homme (n = 1617)

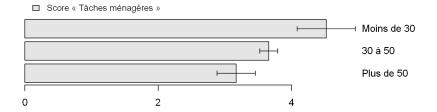


Figure 40 Croisement des scores avec le nombre d'heures de travail rémunéré par semaine de la partenaire (n = 1617)

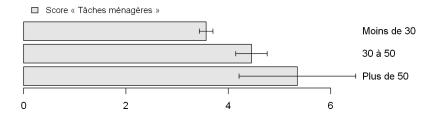
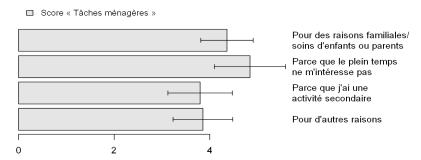
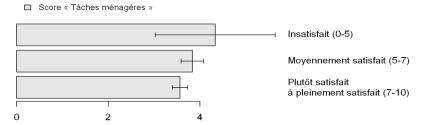


Figure 41 Croisement des scores avec la raison du temps partiel chez les hommes à temps partiel (n = 1617)



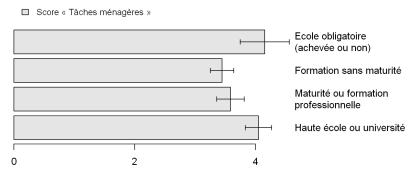
La catégorie « Pour d'autres raisons » comprend : pour pouvoir étudier à côté ; à cause d'un handicap ou d'une maladie ; parce que je n'ai pas trouvé de plein temps ; chômage partiel ; pour d'autres raisons.

Figure 42 Croisement des scores avec la satisfaction globale par rapport à l'emploi principal de l'homme (n = 1617)



La variable « satisfaction globale » a été créée à partir de la moyenne à huit variables de satisfaction de l'homme par rapport à son emploi principal (codées entre 0 (pas du tout satisfait) et 10 (tout à fait satisfait)) : satisfaction du revenu ; satisfaction des conditions de travail ; satisfaction de l'ambiance de travail ; satisfaction de l'intérêt des tâches ; satisfaction de la quantité de travail ; satisfaction: supérieurs hiérarchiques ; satisfaction: avancement ; satisfaction du travail en général.

Figure 43 Croisement des scores avec le niveau de formation de l'homme(n = 1617)

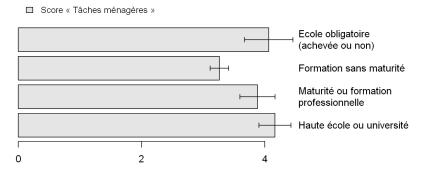


La catégorie « Formation sans maturité » comprend : formation professionnelle élémentaire ; stage ménager, 1 année d'école commerciale courte ; école de formation générale ; apprentissage (CFC) ; école professionnelle à plein temps ; maturité professionnelle ; école normale.

La catégorie « Maturité ou formation professionnelle » comprend : baccalauréat/maturité (gymnase) ; formation professionnelle supérieure avec maîtrise, brevet fédéral ; école technique ou professionnelle ; école professionnelle supérieure ETS, etc.

La catégorie « Haute école ou université » comprend : haute école pédagogique HEP ; haute école spécialisée HES ; université, haute école universitaire, EPF ; doctorat.

Figure 44 Croisement des scores avec le niveau de formation de la partenaire (n = 1617)



La catégorie « Formation sans maturité » comprend : formation professionnelle élémentaire ; stage ménager, 1 année d'école commerciale courte ; école de formation générale ; apprentissage (CFC) ; école professionnelle à plein temps ; maturité professionnelle ; école normale.

La catégorie « Maturité ou formation professionnelle » comprend : baccalauréat/maturité (gymnase) ; formation professionnelle supérieure avec maîtrise, brevet fédéral ; école technique ou professionnelle ; école professionnelle supérieure ETS, etc.

La catégorie « Haute école ou université » comprend : haute école pédagogique HEP ; haute école spécialisée HES ; université, haute école universitaire, EPF ; doctorat.

Figure 45 Croisement des scores avec le salaire annuel de l'homme (n = 1617)

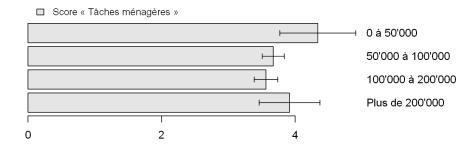


Figure 46 Croisement des scores avec le salaire annuel du ménage (n = 1617)

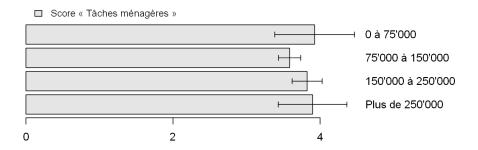
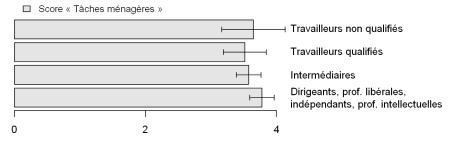


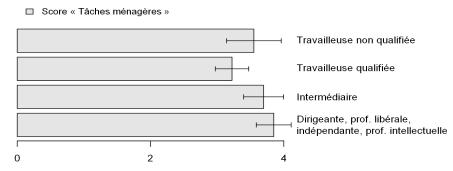
Figure 47 Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de l'homme (n = 1617)



La catégorie « travailleurs qualifiés » comprend : les ouvriers qualifiés ; les employés qualifiés.

La catégorie « Dirigeants, professions libérales, indépendants, professions intellectuelles » comprend : les professions intellectuelles et d'encadrement ; les autres indépendants ; les professions libérales.

Figure 48 Croisement des scores avec l'emploi principal actuel de la partenaire (n = 1617)



La catégorie « travailleurs qualifiés » comprend : les ouvriers qualifiés ; les employés qualifiés.

La catégorie « Dirigeants, professions libérales, indépendants, professions intellectuelles » comprend : les professions intellectuelles et d'encadrement ; les autres indépendants ; les professions libérales.

Figure 49 Croisement des scores avec le pourcentage de temps partiel de l'homme (n = 1617)

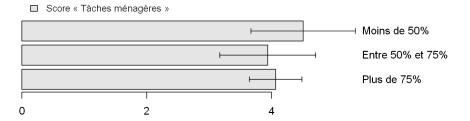
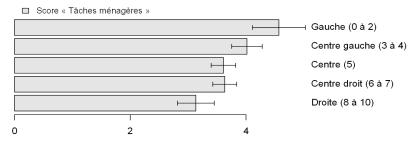
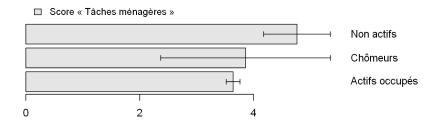


Figure 50 Croisement des scores avec le positionnement idéologique de l'homme : gauchedroite (n = 1617)



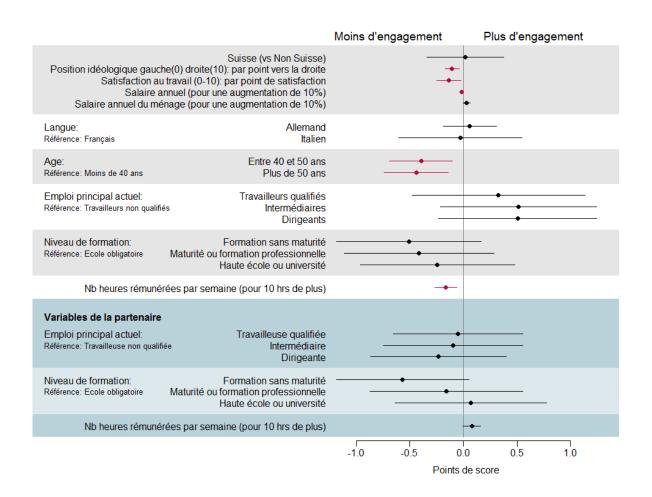
Ce positionnement idéologique est mesuré par un nombre entre 0 (gauche) et 10 (droite).

Figure 51 Croisement des scores avec le statut professionnel de l'homme (n = 1617)



5.3 Impact des caractéristiques socioéconomiques pris individuellement

Figure 52 Modèle de régression multiple pour le score « Tâches ménagères » (n = 1617)



5.4 Développement d'une application web

Tableau 10 Répartition des tâches ménagères pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web

| Tâches ménagères | Réponse |
|--------------------------------|-----------------------|
| Faire les repas | En général à égalité |
| Nettoyage, rangement | Surtout ma partenaire |
| Faire les courses | Surtout ma partenaire |
| Lessive, repassage | Surtout ma partenaire |
| Tâches techniques, réparations | Surtout moi-même |
| Administration | En général à égalité |

Tableau 11 Répartition de la répartition de la prise en charge des enfants pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web

| Prise en charge des enfants | Réponses |
|--|-----------------------|
| En cas de maladie | Surtout ma partenaire |
| Jouer avec eux | En général à égalité |
| Les amener au jardin d'enfant, à l'école | Surtout ma partenaire |
| Aide pour les devoirs | Surtout ma partenaire |

Tableau 12 Statut sociodémographique de pour l'individu de l'exemple n°1 pour l'application web

| Variables sociodémographiques | |
|--|-------------------------|
| Emploi principal actuel | Travailleur qualifié |
| Niveau de formation | Formation sans maturité |
| Nombre d'heures rémunérées par semaine | 40 |
| Nombre d'heures rémunérées par semaine du/de la partenaire | 20 |
| Langue | Français |
| Age | Entre 40 et 50 ans |
| Sexe | Masculin |



